

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE A L'ACHAT D'EQUIPEMENTS 2025

Afin de maintenir un lien fort avec les Condéen.ne.s, la municipalité soutient les associations par le prêt de matériel, la participation à l'achat d'équipement (tenues vestimentaires, objets de promotion tels que kakémono, bâches, banderoles...) ou la communication.

Cette aide est versée de manière ponctuelle et non récurrente. En contrepartie, tous les équipements visés seront marqués du logo de la commune. Si le logotage n'est pas possible sur l'équipement, le soutien de la collectivité devra apparaître sur l'ensemble des supports de communication (site internet, plaquette...) par la mention « Avec le soutien de la Ville de Condé-sur-Vire » + logo

Modalités de calcul et conditions d'attribution

- Montant total des dépenses plafonné à xx € TTC. Cette somme est définie au prorata de votre nombre d'adhérents :
 - o De 1 à 20 adhérents : 300 € maximum
 - o De 21 à 50 adhérents : 600 € maximum
 - o A partir de adhérents : 10 € maximum par adhérent (*soit le nombre de personnes déclaré lors de la demande de subvention annuelle*).
- Taux de subvention : 30 % du coût TTC.

Exemples :

		Prix unitaire TTC	Coût équipement TTC	Frais logo TTC	Montant de l'aide communale (30%)
Association A	80 casquettes	7 €	560 €	230 €	237 €
Association B	2 roll-up economy	75 €	150 €		45€

Votre montant d'aide = 30% appliqués au montant des dépenses retenues (prix d'achat des équipements + frais d'impression du logo) en TTC.

Pour pouvoir bénéficier d'une subvention d'équipement, le matériel ne doit pas avoir été acquis au moment de la décision d'attribution. Les devis ou bons de commande ne doivent pas avoir été signés.

Un seul dossier par an pourra être accepté et devra centraliser l'ensemble des dépenses pour l'année civile.

LE DEMANDEUR

Association :

Nom du demandeur :

Activité :

Téléphone :

Mail :

VOTRE DEMANDE

Votre demande concerne l'acquisition de :

- matériel sportif neuf ou d'occasion destiné à favoriser et à améliorer la pratique sportive pour le club
- équipement vestimentaire ayant une vocation exclusivement collective (ex : casquettes, T-shirts, sweat-shirts, coupe-vent, doudounes, shorts...)
- matériel spécifique à votre activité
- matériel de communication (type kakémono, roll-up, beach flag, bâche, PLV...)

Préciser en quoi le matériel apporte une plus-value à la pratique de votre discipline, / activité :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

A quoi est-il destiné (et/ou) :

- compétition entraînement autre (précisez) :

Joindre à votre demande :

- Le/ les devis
- Le nombre utilisateurs concernés

Fait le

à

Signature du (de la) Président(e)